

QUAND LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE TRANSITE PAR DORI, UNE VILLE DU SAHEL BURKINA

Moumini OUEDRAOGO
Département de Géographie
Université Joseph KY-ZERBO/UFR-SH
Ouagadougou/ Burkina Faso
ouemini@gmail.com

Résumé : Dori est la capitale de la région du sahel du Burkina Faso, pays n'ayant aucun débouché sur la mer. Cette localité vit au rythme du passage des migrants à destination de la Lybie ou de l'Algérie via le Niger. C'est pour savoir davantage que nous avons initié cette recherche sous le thème : « Quand la route de la méditerranée transite par Dori, une ville du sahel Burkina ». Elle aborde les conditions de vie des migrants en transit et la présence des différentes structures qui œuvrent quotidiennement à offrir un meilleur séjour à ces passants. Cette recherche s'appuie spécifiquement sur des enquêtes de terrain à Dori. Les résultats issus du terrain montrent que les candidats à la migration sont originaires de plusieurs pays (Togo, Benin, Gambie, Sénégal, Côte D'Ivoire). Ces derniers rencontrent des problèmes de santé, d'alimentation, de logement malgré l'accompagnement des ONG, des associations et des agences des Nations Unies. L'objectif est d'analyser les conditions de séjour des migrants en transit vers la méditerranée

Mots-clés : Burkina Faso, Dori, Sahel, migration, méditerranée

WHEN THE MEDITERRANEAN ROAD PASSES THROUGH DORI, A CITY IN THE SAHEL BURKINA

Abstract: Dori is the capital of the Sahel region of Burkina Faso, a landlocked country with no outlet to the sea. This locality lives to the rhythm of the passage of migrants bound for Libya or Algeria via Niger. It is to find out more that we initiated this research under the theme: "When the Mediterranean road passes through Dori, a city in the Burkinabe Sahel". It addresses the living conditions of migrants in transit and the presence of the various structures that work daily to offer a better stay to these passers-by. This research is based specifically on field surveys in Dori. The results from the field show that the candidates for migration come from several countries (Togo, Benin, Gambia, Senegal, Ivory Coast). They face health, food and housing challenges despite the support of NGOs, associations and United Nations agencies.

Keywords: Burkina Faso, Dori, Sahel, migration, mediterranean

Introduction

Les phénomènes migratoires sont un élément essentiel de la dynamique du monde. Des premiers déplacements d'individus et de populations à la recherche de meilleurs écosystèmes propices à la chasse et à la cueillette aux mouvements migratoires actuels pour la recherche de meilleurs lendemains, le mécanisme et les moyens utilisés ont certes changé mais le principal motif de la migration demeure le même à savoir la recherche de meilleures conditions de vie et d'un meilleur lendemain. La migration est un phénomène mondial qui

influence la vie de beaucoup de personnes. Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, en 2017, on estime que 258 millions d'individus sont des migrants internationaux. En outre, les migrants représentent environ 3 % de la population mondiale et génèrent plus de 9% du PIB mondial, soit approximativement 3 000 milliards de dollars de plus que s'ils étaient restés chez eux. (OIM & McKinsey & Company, 2018). Ces dernières années, une nouvelle dynamique migratoire est apparue ; elle se fait de l'Afrique vers l'Europe à travers notamment la route de la méditerranée centrale. Cette nouvelle route migratoire comporte d'énormes risques surtout en matière d'atteintes graves aux droits de l'homme : trafics et traite d'êtres humains, esclavage, décès de milliers de migrants au niveau du Sahara et de la méditerranée. L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) a dénombré entre 2014 et 2020 plus de 20014 décès de migrants au niveau de la méditerranée. Cette crise humanitaire sans précédent a entraîné une réponse de nombreuses Organisations Non Gouvernementale (ONG) à travers des projets d'urgence (OIM, 2019). Le Burkina Faso, carrefour migratoire de l'Afrique de l'Ouest en raison de sa situation géographique, est de plus en plus considéré comme un axe incontournable pour les migrants en route vers les pays de la méditerranée centrale. Dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, des milliers de migrants, ressortissants ouest-africains et de l'Afrique centrale traversent le Burkina Faso vers les pays du Maghreb avant de tenter un départ vers l'Europe. Selon une analyse réalisée dans les centres de transit de l'OIM au Niger, il ressort que trente-neuf pour cent (39%) des migrants non Burkinabè interrogés en 2017 ont affirmé avoir préalablement traversé ou transité par le Burkina Faso. Ils sont majoritairement originaires de la Gambie, du Sénégal et de la Guinée. (Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale de la Famille et de l'Action Humanitaire & OIM, 2019).

La région du Sahel Burkinabé (principalement Dori) constitue le lieu de transit des migrants vers le Maghreb. Au regard de cette position stratégique, nombre d'organismes ont initié des projets d'assistance humanitaire au profit des migrants en transit ; assistance qui s'avère être primordiale car elle constitue la plupart du temps le seul recours dont disposent ces populations qui sont loin de chez elles et exposées à différents facteurs de vulnérabilité. Face à l'ampleur du phénomène de transit des migrants que connaît la ville de Dori et en dépit des difficultés que rencontrent ces derniers (problèmes alimentaires, problèmes de logements, problèmes de santé etc.), la question est la suivante : quelles sont les conditions de séjour des migrants lors de leur transit vers la méditerranée ? L'hypothèse stipule que les migrants rencontrent des difficultés lors de leur transit à Dori. Cet article abordera d'abord la méthodologie suivie de la collecte et l'analyse des données, ensuite la présentation des résultats et enfin la discussion de ces résultats. L'objectif est d'analyser les conditions de séjour des migrants en transit vers la méditerranée.

1. Méthodologie

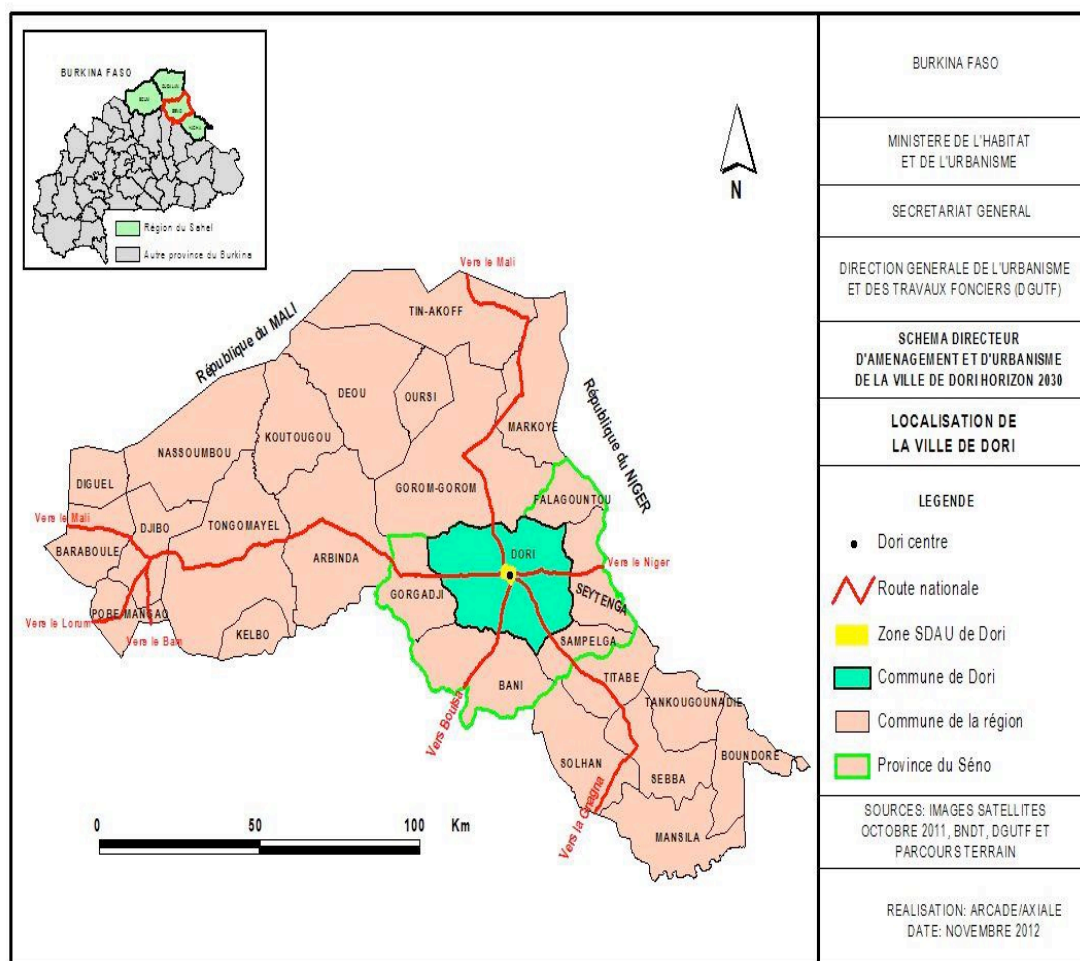
La méthodologie comprend dans un premier temps la présentation de la commune de Dori et dans un second temps la méthode de collecte et de traitement des données.

1.1. Présentation de la zone d'étude

Située entre les latitudes 14° et 15° Nord et les longitudes 0° et 3° Ouest dans la partie Nord-est du Burkina Faso, la ville de Dori est à la fois le chef-lieu de la province du Séno et celui de la région du Sahel. Au terme de la loi 030-99/AN portant fixation des limites territoriales des communes du Burkina Faso, la ville de Dori partage ses frontières avec la commune rurale de Bani au Sud et celles de Gorom-Gorom et de Falangountou au Nord. A

l'Ouest., elle est limitée par la commune rurale de Gorgadji, à l'Est par celle de Seytenga et au Sud-est par celle de Sampelga. De par sa position géographique, la ville de Dori constitue un carrefour stratégique dans la sous-région. Elle se situe à la jonction de quatre (04) axes routiers importants qui ont donné à la ville une réputation historique à travers le commerce du sel, du poisson et du cola. Dori est reliée à la capitale Ouagadougou par la route nationale n°03 sur une distance de 265 km. Sur le plan régional, elle est à 200 km de la ville de Djibo par la route nationale n°23, à 50 km de Gorom-Gorom par la route n°03 et à 100 km de la ville de Sebba par la route n°24. Enfin, sur le plan inter Etats, la ville de Dori est distante de Niamey (capitale de la république du Niger) de 261 km et reliée à celle-ci par la route nationale n°3. Au regard de ses fonctions administratives, politique, économique et culturelle, la zone d'influence de la ville de Dori s'étale sur l'ensemble de la région et au-delà et organise tout cet espace à travers un réseau de voirie de type étoilé comme le montre la carte ci-dessous. (Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers et al., 2012).

Carte 1 : localisation de la ville de Dori



La ville de Dori est un grand carrefour desservi par de nombreuses compagnies de transport internationales au nombre desquelles on peut citer : AZAWAD TRANSPORT, AL IZZA TRANSPORT, RIMBO TRANSPORT, NOUR TRANSPORT, SONITRAV et bien d'autres compagnies. Toutes ces compagnies drainent des centaines de passagers par jour

de part et d'autre de la frontière Burkina-Niger. En janvier 2020, au Flux Monitoring Point (FMP) de Seytenga/Dori, il a été recensé par jour en moyenne 330 individus franchissant la frontière dans la direction Burkina-Niger. Vingt-huit pour cent (28%) de ces individus était des migrants économiques. (OIM, 2020). Les actions d'assistances aux migrants dans la région du Sahel se concentrent principalement dans la ville de Dori et dans une moindre mesure dans la ville de Seytenga qui constitue la ville frontalière.

Sur le plan humain, selon le rapport préliminaire de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2019), la population résidente de Dori est de 180 512 personnes dont 89 796 hommes et 90 716 femmes. Les ethnies rencontrées sont : les Kurumba, les Peuhls les Malimbé, les Gourmantchés, les Torobè, les Haoussa, les Bella, les Fulcé etc.

Sur le plan socio-économique, l'élevage est la principale activité : un ménage sur trois élève des animaux (bovins, caprins, ovins, ânes, équins et volaille). L'agriculture est très tributaire du niveau de l'eau dans les trois barrages et les 13 retenues d'eau. Les principales cultures sont : les cultures céréalières : le mil, le sorgho rouge, le sorgho blanc et le maïs ; les cultures protéolégumineuses : l'arachide, le sésame, les haricots ; les cultures maraichères : les oignons (feuilles et bulbes), l'aubergine, la laitue, la tomate, le chou et la pomme de terre.

1.2. La collecte des données

La collecte des données s'est traduite par une recherche documentaire, des enquêtes de terrain et l'observation directe sur le terrain. La recherche documentaire effectuée à l'Université Joseph KI- ZERBO et au Centre International de Recherche pour le Développement (CIRD) a permis de consulter les travaux de thèses et de mémoires, les articles, et les ouvrages traitant des questions de migration. Des documents ont aussi été consultés en ligne sur les sites comme Google scholar, recherchesidore etc. Pour la collecte de données, un questionnaire a été administré à 117 migrants en transit à Dori et portait essentiellement sur les caractéristiques démographiques des migrants, leur pays d'origine, leur pays de destination, les difficultés rencontrées à Dori etc. Les données collectées ont été saisies, traitées et analysées à l'aide du logiciel STATA 12 et les graphiques ont été produits sur Excel.

2. Résultats

La présentation des résultats aborde les données socio démographiques des migrants en transit, la connaissance des migrants sur les services offerts par les ONG, les services étatiques, les agences des Nations Unies et leurs perceptions de ces services.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des migrants en transit

-Age

L'âge moyen était de $29 \pm 8,31$ ans avec des extrêmes de 2 et 67 ans. La répartition par tranche d'âge est présentée dans le tableau ci-dessus.

Tableau 1 : répartition des migrants en transit par tranche d'âge

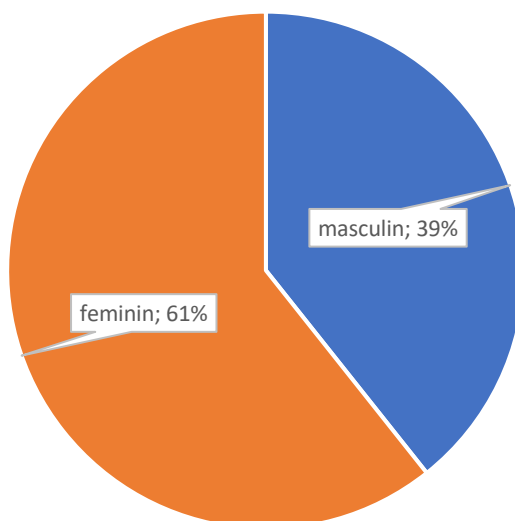
Tranche d'âge	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
[13 - 17 ans]	43	36,8
[18 - 59 ans]	64	54,7
60 ans et plus	10	8,5
TOTAL	117	100

Source : données terrain

-Sexe

Dans la population des migrants enquêtés, le sexe féminin était prédominant avec un sexe ratio de 1,5. La répartition par sexe des migrants enquêtés est présentée dans la figure ci-dessous.

Figure 1 : répartition des migrants selon le sexe

**Niveau d'instruction**

Le tableau ci-dessous donne la répartition des migrants selon le niveau d'instruction.

Tableau 2 : répartition des migrants selon le niveau d'instruction

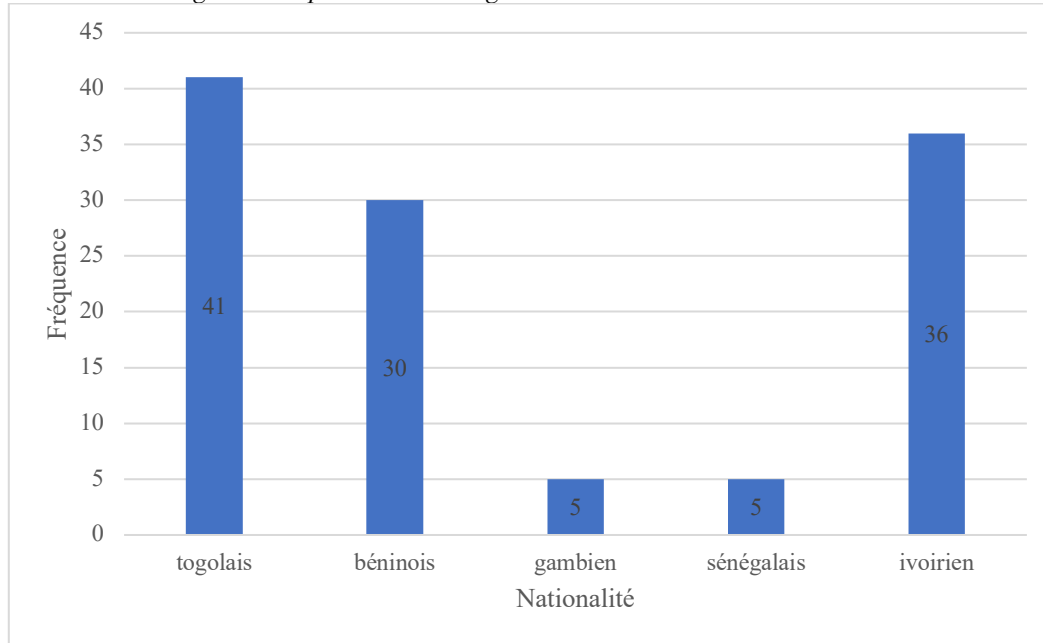
Niveau d'instruction	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Sans instruction	52	44,4
Primaire	45	38,5
Secondaire	17	14,5
Supérieur	3	2,6
TOTAL	117	100

Source : données terrain

-Nationalité

Les différentes nationalités rencontrées parmi les migrants sont représentées dans la figure ci-dessous.

Figure 2 : répartition des migrants en transit selon la nationalité

*-Pays de destination*

Trente-quatre (34) migrants soit 29% des migrants enquêtés ont déclaré avoir le Niger comme destination finale. La Tunisie était cependant la destination finale de 26 migrants soit 22,2 %. Le reste, c'est-à-dire 57 migrants (48,7%) ont déclaré avoir comme destination finale l'Algérie.

-Temps de séjour à Dori

Le temps de séjour moyen était de 98 +/- 15 jours. La durée de séjour minimum était de 1 jour et la maximale de 149 jours.

2.2. Connaissances des acteurs intervenants dans l'assistance aux migrants et de leurs services

-Connaissance des Organismes intervenant dans le domaine de l'assistance aux migrants

Quatre-vingt-trois (83) migrants soit 71% des migrants enquêtés ont déclaré avoir l'information sur l'existence d'organisme intervenant dans l'assistance aux migrants. Sur les 83 migrants déclarant connaître l'existence d'organisme intervenant dans l'assistance aux migrants, vingt-six (26) ont pu citer deux organismes, quatorze (14) un organisme et quarante-trois (43) soit 51,8% n'ont pu citer le nom d'un seul organisme. Les différents canaux d'information par lesquels les migrants ont pris connaissance de l'existence de ces organismes sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : répartition des migrants selon le canal d'information sur l'existence des organismes d'assistance aux migrants

Canal d'information	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Société de transport	19	22,9
Communauté étrangère	47	56,6
Agents des ONG	15	18,1
Autres	2	2,4
TOTAL	83	100

Source : données terrain

-Connaissance des services d'assistance humanitaires aux migrants délivrés par les organismes

Le tableau suivant présente la connaissance sur les différents services par les migrants qui déclarent savoir l'existence d'organismes intervenant dans l'assistance aux migrants

Tableau 4 : répartition des migrants connaissant l'existence d'organisme intervenant dans l'assistance aux migrants selon leurs connaissances des services offerts

Service offert	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Assistance hébergement	19	22,9
Assistance alimentaire	83	100
Assistance médicale et appui psychosocial	83	100
Assistance juridique	5	6
Assistance au retour volontaire	12	14,4
Autres types d'assistances	3	3,6

Source : données terrain

2.3. Perceptions des migrants en transit sur les services offerts et la coordination des actions entre les différents acteurs

-Perception des migrants sur la communication des acteurs sur leurs interventions et services

Tous les migrants enquêtés (100%) estiment qu'il y a une insuffisance de communication sur l'existence d'acteurs intervenant en faveur des migrants ainsi que sur leurs services.

-Perceptions des migrants sur les services offerts

Quarante-deux (42) migrants soit 35,9% des migrants enquêtés déclarent avoir déjà bénéficié des services des organismes intervenant dans l'assistance aux migrants.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires selon le service reçu.

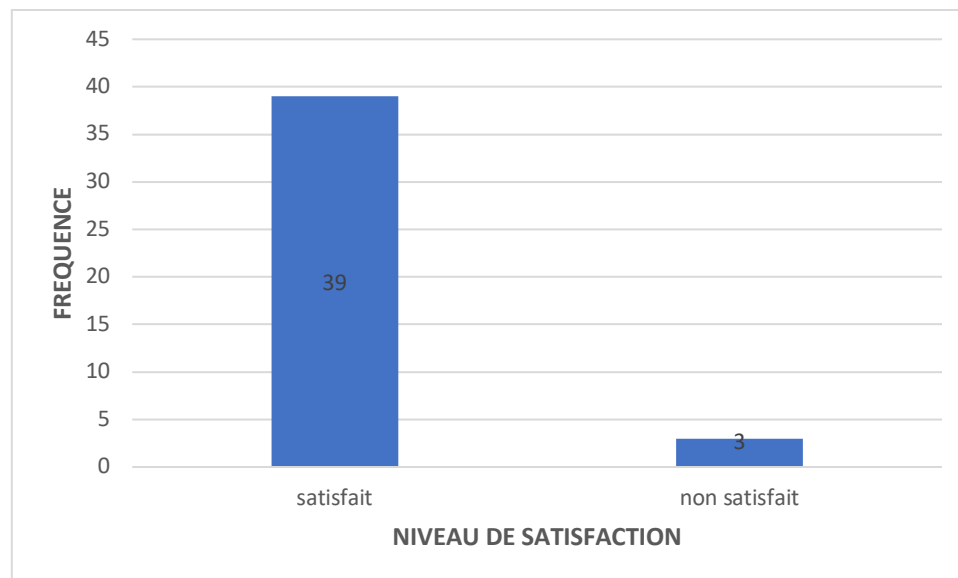
Tableau 5 : répartition des bénéficiaires selon le service reçu

Service reçu	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Assistance hébergement	10	23,8
Assistance alimentaire	42	100
Assistance médicale et appui psychosocial	32	76,2
Assistance juridique	0	0
Assistance au retour volontaire	10	23,8
Autres types d'assistances	35	83,3

-Appréciation globale des services reçus

La figure ci-après présente l'appréciation globale des migrants par rapport aux services reçus.

Figure 3 : répartition des bénéficiaires selon leur niveau global de satisfaction par rapport aux services reçus



Quatre-vingt-treize pour cent (93%) des bénéficiaires déclarent être globalement satisfaits des services reçus.

-Appréciation des bénéficiaires par rapport à chaque type de service

Le tableau ci-dessous présente pour chaque service le niveau de satisfaction des bénéficiaires.

Tableau 6 : niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport à chaque type de service

Type de service	Niveau de satisfaction	
	Satisfait (%)	Non satisfait (%)
Assistance hébergement	90	10
Assistance alimentaire	28,6	71,4
Assistance médicale et appui psychosocial	93,7	6,3
Assistance au retour volontaire	20	80
Autres types d'assistances	85,7	14,3

-Principaux motifs d'insatisfaction des bénéficiaires par rapport à certains services reçus

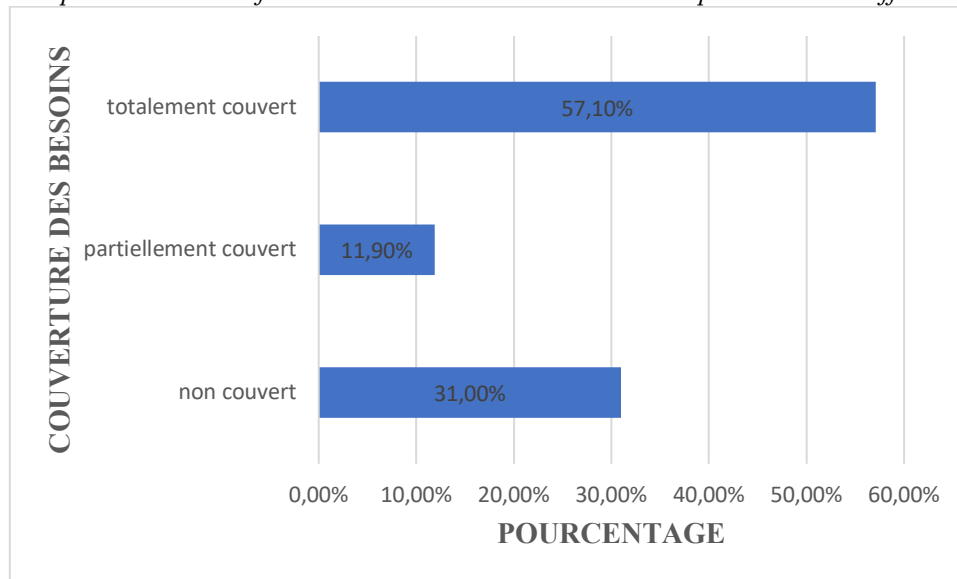
Tableau 7 : répartition des bénéficiaires non satisfait de l'assistance alimentaire par rapport au motif d'insatisfaction

Motif	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Quantité des repas servis	16	56,6
Qualité des repas servis	25	83,3
Menu servi	28	93,3

Source : données terrain

La longue durée du processus d'assistance au retour volontaire et à la réintégration a été incriminée par tous les bénéficiaires de ce service.

Figure 4 : répartition des bénéficiaires selon la couverture des besoins par les services offerts



Au total 18 bénéficiaires soit 42,9% des migrants ayant reçus des services déclarent que leurs besoins ont été partiellement voire non satisfait.

-Besoins exprimés par les bénéficiaires et partiellement ou non couverts par les services des organismes

Le besoin le plus exprimé mais non ou partiellement couvert est le frais de transport pour continuer le périple migratoire; 83% des bénéficiaires non ou partiellement satisfait déclare avoir exprimé ce besoin mais sans gain de cause.

Le second besoin exprimé mais non ou partiellement satisfait c'est la mise à disposition de jeux et d'autres loisirs pendant le temps de séjour (33,33% des bénéficiaires dont les besoins sont partiellement ou non couverts).

2.4. Prise en compte des feedbacks des migrants dans la mise en œuvre des interventions par les organismes du domaine de la migration

Cinq (05) organismes d'assistance aux migrants ont participé à notre étude et tous les 05 déclarent avoir mis en place un mécanisme de feedback et de gestion des plaintes. Le mécanisme est déclaré fonctionnel par chaque organisme.

Tableau 8 : répartition des organismes selon le type de mécanisme de feedback

Type de mécanisme de feedback	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Appel téléphonique	05	100
Boîte à suggestions/plaintes	01	20
Enquêtes après service	2	40

Source : données terrain

Deux organismes (40% des organismes d'aide aux migrants) utilisent un mécanisme de feedback actif et passif (appel téléphonique et enquêtes après service). Trois organismes (60%) utilisent un mécanisme de feedback uniquement passif (appel téléphonique, boîte à suggestions/plaintes).

3. Discussion

La majorité des migrants enquêtés (71%) ont l'information sur l'existence de structures au niveau de la région du Sahel qui portent assistance aux migrants ; mais plus de la moitié (51,8%) ne connaissent l'identité d'aucune de ces organismes. Il ressort donc de ces résultats qu'il existe une insuffisance dans la visibilité des organismes. Il convient d'accentuer les activités de communication notamment au niveau des pays de départ des migrants mais aussi tout au long de la route migratoire. Pour ce faire différents canaux peuvent être mis à contribution. Notre enquête a révélé que les sociétés de transport ainsi que les membres des communautés étrangères constituent les principaux canaux d'information des migrants sur les acteurs et leurs services. Des stratégies de communication et une implication plus grande de ces différents acteurs permettront sans nul doute une plus grande visibilité des organismes donc un plus grand nombre de migrant informé de l'existence de projet d'aide aux migrants. Les deux services les plus connus des migrants sont : l'assistance alimentaire et l'assistance médicale et appui psychosocial. Les services les moins connus sont l'assistance juridique et les autres types d'assistances telle que le rétablissement des liens familiaux. Dans l'étude de base du projet AMiRA (Assistance pour les Migrants le long de la Route : Assistance humanitaire) de la Croix Rouge Burkinabè, les besoins en santé et en alimentation ont été cités comme les besoins prioritaires par les migrants enquêtés. (CRBF & CRE, 2018). Selon le rapport d'évaluation multisectorielle des besoins des migrants dans la ville d'Agadez, le besoin prioritaire des migrants était la nourriture. (REACH, 2019). La connaissance de ces deux services par tous les migrants qui sont informés de l'existence d'organismes intervenant dans l'assistance aux migrants répond donc à leurs besoins prioritaires. Les assistances en hébergement, en assistance juridique et les autres types d'assistance telle que le RLF bien que très importants sont pratiquement méconnus des migrants. La connaissance de l'existence de ces services contribuera substantiellement à un meilleur respect des droits des migrants mais aussi va permettre aux migrants de garder le contact avec leurs familles qui très souvent restent sans nouvelle pendant de long temps. Pour une meilleure couverture des besoins des migrants et partant pour une réduction de leurs vulnérabilités il sied que des mécanismes soient développés afin

de rendre tous les services mieux connus des migrants. Une visibilité plus accrue des acteurs et de leurs actions va permettre l'atteinte d'un plus grand nombre de bénéficiaire permettant ainsi une réduction de la vulnérabilité des migrants et pour finir rendre la migration plus sûre et ordonnée. La grande majorité (93%) des migrants ayant déjà bénéficié des services des organismes d'assistance aux migrants déclare avoir été globalement satisfait des services reçus. Mais de façon plus spécifique certains services sont l'objet d'un niveau de satisfaction faible, il s'agit de l'assistance alimentaire (28,6% de bénéficiaires satisfait) et du service d'aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVR) (20% de bénéficiaires satisfait). Pour l'assistance alimentaire les principaux motifs d'insatisfaction sont par ordre de survenue : le menu des repas, la quantité et la qualité des repas servis. L'assistance alimentaire, lorsqu'elle est servie sous le format de plat alimentaire, elle offre divers motifs d'insatisfaction car les habitudes et les susceptibilités alimentaires varient d'un individu à l'autre, il est difficile donc de satisfaire tous à la fois. (BARTHOLD, 2014)

Dans l'assistance alimentaire, il est de plus en plus préconisé une assistance sous forme de cash ou de coupons alimentaires, compte tenu de la facilité de la modalité mais aussi de la large gamme de choix que cela laisse au bénéficiaire (WFP et al., 2017). Pour l'ARVR, les bénéficiaires estiment le temps d'attente pour le retour long. L'OIM estime le temps d'attente pour le retour à 1 mois en moyenne (Pécoud, 2017)

Ce temps d'attente perçu comme long s'explique essentiellement par l'absence de certains documents au niveau des migrants ce qui rallonge les démarches administratives permettant le retour dans le pays d'origine. De plus, des questions logistiques sont avancées pour expliquer le rallongement du temps d'attente. Une proportion non négligeable des bénéficiaires (42,9%) déclare que leurs besoins ont été partiellement ou non couverts par les services offerts par les structures intervenant dans le domaine de la migration. Des besoins exprimés mais non couverts par les services des organismes d'assistance aux migrants, les frais de transport pour continuer le périple migratoire constitue le principal. Ce besoin des migrants est non pris en charge parce que les organismes d'assistance aux migrants s'inscrivent dans une stratégie d'aide aux migrants sans pour autant encourager la migration (OIM, TDH, SCI, DRC). Le mouvement international de la Croix-Rouge s'inscrit quant à elle dans une stratégie d'aide aux migrants sans les encourager, ni les décourager dans leur choix migratoire. (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2017). Quelle que soit la stratégie adoptée, le besoin de frais de transport pour continuer le périple migratoire ne peut être couvert sans qu'une contradiction avec la stratégie n'apparaisse. Mais il convient néanmoins qu'une communication efficace sur la position des organismes intervenant dans l'assistance aux migrants sur la migration elle-même soit engagé par les organismes afin que les migrants et même les populations hôtes aient une meilleure compréhension de leurs actions. Tous les bénéficiaires de référencement entre les organismes d'assistance aux migrants ont une bonne appréciation du système de référencement entre les différents intervenants. Un système de référencement fonctionnel et efficace traduit une bonne coordination entre les différents intervenants. Tous les organismes intervenant dans le domaine de l'assistance aux migrants et qui ont participé à notre étude ont déclaré avoir un mécanisme de feedback et de gestion des plaintes fonctionnel. L'existence d'un mécanisme de feedback fonctionnel contribue énormément à une reconnaissance de la dignité et des droits des bénéficiaires des projets, la responsabilisation des organisations envers les engagements et promesses faites aux communautés et autres parties concernées, et à améliorer l'impact et l'efficacité des programmes. (CAFOD et al., 2010). La prise en compte des avis et suggestions des bénéficiaires contribue à une meilleure

couverture des besoins des bénéficiaires et à une meilleure qualité des approches de mise en œuvre. En rapport avec le moyen utilisé pour la mise en œuvre du mécanisme de feedback, seul 40% des organismes d'assistance aux migrants utilisent un mécanisme mixte alliant à la fois les enquêtes d'après service et la mise à disposition des bénéficiaires de numéros téléphoniques pour d'éventuels feedbacks. Le mécanisme mixte est recommandé dans le mécanisme de feedbacks car il permet une couverture plus large des bénéficiaires en permettant tout d'abord à ceux qui ont les moyens (téléphone et crédit de communication) de donner leurs retours mais aussi à ceux qui n'ont pas les moyens de le faire au cours des enquêtes après services (Save the Children, 2017) Pour les migrants qui sont souvent sans moyens de communication et sans ressources, il est plus indiqué de mettre en place un mécanisme de feedback mixte (Ground Truth Solutions, 2020).

Conclusion

Dori est une ville située dans le sahel du Burkina Faso. Cette ville vit au rythme du transit des migrants vers la méditerranée. Cette recherche montre que les candidats à la migration viennent d'origines diverses : Togo (41%), Benin (30%), Gambie (5%), Sénégal (5%) et Côte d'Ivoire (36%). Ces différents départs ont été motivés essentiellement par la recherche de meilleures conditions de vie. Les résultats de cette recherche montrent que ces acteurs rencontrent aussi des difficultés pour se nourrir, se soigner, se loger etc. Des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des structures étatiques, des Agences des Nations Unies œuvrent pour offrir de meilleures conditions de vie à ces passants. Cependant, ces acteurs font face à un défi majeur, celui d'offrir de meilleures conditions de vie aux migrants dans un contexte d'insécurité croissant. Au terme de cette recherche, un appel est lancé aux Etats africains pour qu'ils mettent en place des politiques en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations afin de ralentir le phénomène migratoire.

Références bibliographiques

- CAFOD, Boughen, L., & Sweatman, R. (2010). Accountability briefing level 1-complaints handling.7p.
- CRBF, & CRE. (2018). Rapport de l'étude de base du projet de protection des migrants. Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers, Agence ARCADE, & Agence AXIALE. (2012). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Dori, horizon 2030, rapport définitif 285p.
- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (2017). Stratégie mondiale de la fédération internationale relative à la migration. Réduire la vulnérabilité, renforcer la résilience 32p.
- Ground Truth Solutions. (2020). Mécanisme de feedback en trois étapes : Clôture des boucles de rétroaction avec les migrants en transit.17p.
- Ministère de la Femme de la Solidarité Nationale de la Famille et de l'Action Humanitaire, & OIM. (2019). Mécanisme national de référencement, un guide pratique pour les acteurs intervenant dans la protection des migrants en transit au Burkina Faso.
- OIM, & McKinsey & Company. (2018). More than numbers, how migration data can deliver real-life benefits for migrants and governments.
- OIM. (2019, avril 8). Arrivées de migrants en Europe par la Méditerranée en 2019. Organisation internationale pour les migrations.

<https://www.iom.int/fr/news/arrivees-de-migrants-en-europe-par-la-mediterranee-en-2019-12-901-deces-en-mer-356>

OIM. (2020). FMP DASHBOARD Suivi des flux migratoires Burkina Faso janvier 2020.

Pécoud, A. (2017). De la « gestion » au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations. *Critique internationale*, 76(3), 81-99.

REACH. (2019). Évaluation multisectorielle des besoins des migrants dans la ville d'Agadez.

Save the Children. (2017). Dossier-guide sur la redevabilité des programmes.

WFP, Sustainable development goals, & zero hunger. (2017). Améliorer l'accès alimentaire des populations vulnérables : Comment, quand et pourquoi ? Le rôle des transferts monétaires 5 p.